

10 - Grattage de colle carrelage faïence

Cette situation est nouvelle suite au dernier rapport établi à fin mars 2017.

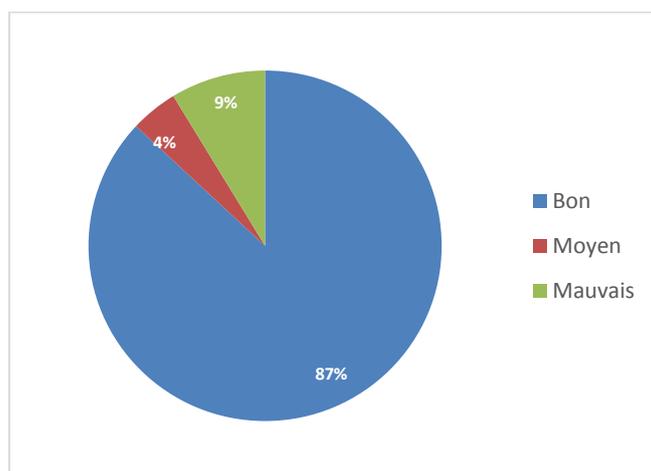
Description des travaux

Cette intervention consiste à décoller quelques carreaux de carrelage faïence et à préparer la surface par grattage de la colle amiantée de carrelage ou de faïence.

Environnement de travail

Les travaux sont réalisés en milieu intérieur.

Etat du matériau

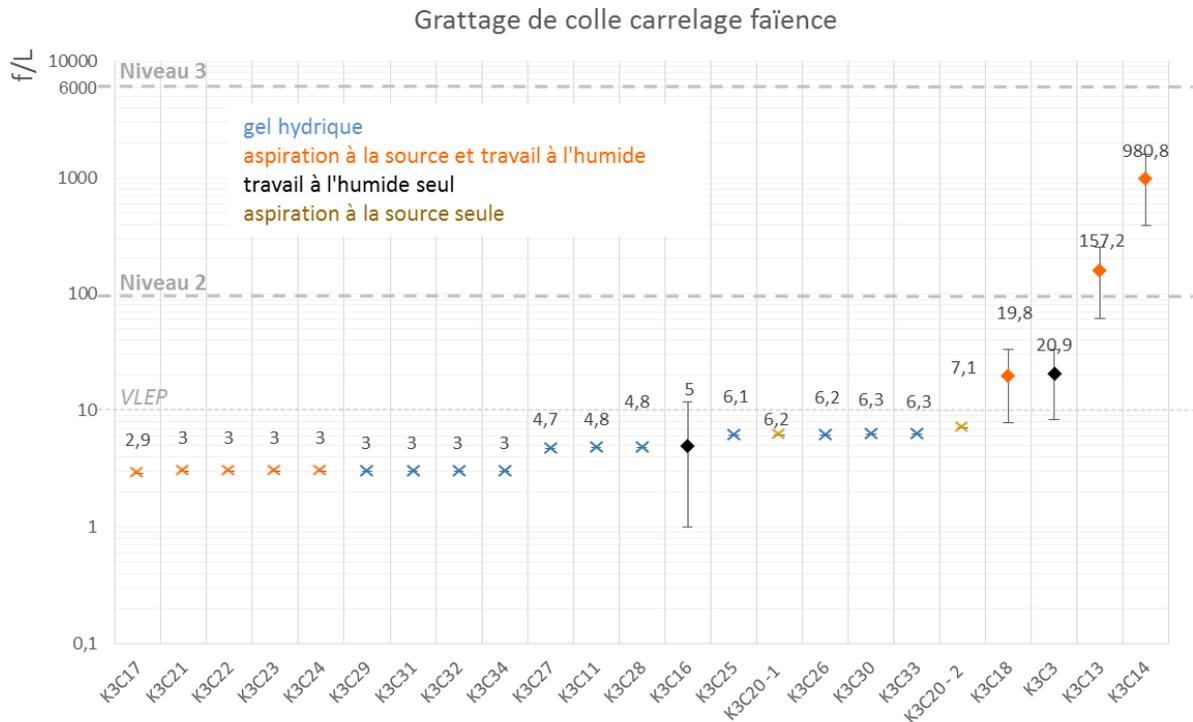


Les matériaux sont majoritairement en bon état.

Nature des fibres d'amiante observées

Dans les échantillons d'air et de matériaux de la situation, le chrysotile est la seule variété d'amiante identifiée.

Cartographie des résultats



NOTA : trois résultats à **16 f/L**, **18,3 f/L** et à **120,9 f/L**, pour lesquels des fibres d'amiante ont été dénombrés, ont été écartés en raison d'une sensibilité analytique dégradée (2,02 f/L, 18,27 f/L et 12,09 f/L respectivement).

Préconisations pour le mesurage

Cette situation alerte en raison des forts empoussièrtements en particules minérales (silice, amiante, Particules Minérales Allongées) générés par la technique et la nature du matériau dégradant la sensibilité analytique lors de l'analyse et ne permettant pas l'exploitation des résultats. Elle présente par ailleurs des empoussièrtements en fibres d'amiante non négligeables que les organismes accrédités doivent signaler aux entreprises. Celles-ci doivent tenir compte de ces observations pour adapter les moyens de prévention sur le chantier permettant de protéger les travailleurs et leur environnement.

Processus mis en œuvre

Un processus est décrit par le matériau concerné, la technique d'intervention et les moyens de protection collective intégrés mis en œuvre (travail à l'humide et/ou captage à la source).

Pour cette situation, quatre processus ont été mis en œuvre :

- **Processus A** : Grattage de colle carrelage faïence à l'aide de gel hydrique (48%).
- **Processus B** : Grattage de colle carrelage faïence avec aspiration à la source couplée avec travail à l'humide (35%).
- **Processus C** : Grattage de colle carrelage faïence avec aspiration à la source seule (8,5%).
- **Processus D** : Grattage de colle carrelage faïence avec travail à l'humide seul (8,5%).

Préconisations générales

Dans le cas de travaux en site occupé, il est recommandé à l'entreprise de demander au donneur d'ordre d'informer les occupants des locaux et d'interdire l'accès à la « zone amiante » à toute personne étrangère au chantier en le signalant et le balisant.

Résultats et préconisations par processus

Processus A : Grattage de colle carrelage faïence avec application de gel hydrique

Technique	Moyen de protection collective mis en œuvre	Nombre de résultats	Concentration C en f/L	Valeur de référence (Percentile 95 en f/L)	Niveau d'empoussièrement
Grattage	Utilisation de gel hydrique	11	$3 \leq C \leq 6,3$	6,3	Niveau 1

Préconisations d'intervention :

- S'équiper des EPI : combinaison de type 5 et gants étanches à usage unique, sur-chausses ou bottes décontaminables, protection respiratoire : il est préconisé de porter *a minima* un demi-masque équipé de filtres ou de cartouches P3.
- Protéger les surfaces à proximité à l'aide de film polyane.
- Appliquer en couche épaisse, le gel hydrique sur toute la surface à gratter.
- Gratter pour décoller le carrelage faïence et la colle.
- Ramasser au fur et à mesure le gel contaminé, les débris de carrelage et de colle et les placer dans un sac à déchets étiqueté « amiante ».
- Après l'intervention, nettoyer les surfaces à l'aide de chiffons à usage unique et replier délicatement le film de protection sur lui-même.
- Placer le polyane et les chiffons contaminés dans un sac déchet étiqueté « amiante ».
- Décontamination des travailleurs et du matériel :
 - Une procédure de décontamination du matériel utilisé est mise en œuvre à la fin de chaque intervention (aspiration à l'aide d'un aspirateur avec filtre THE et essuyage à l'aide de lingettes humides).
 - Une procédure de décontamination des travailleurs est mise en œuvre sur une aire dédiée et protégée à l'aide d'un film de polyane à proximité de la zone d'intervention. La procédure comprend une aspiration de la combinaison à l'aide d'un aspirateur avec filtre THE et le mouillage par pulvérisation d'un agent mouillant ou d'eau. Le déshabillage s'effectue en roulant la combinaison sur elle-même vers l'extérieur (« en peau de lapin ») pour maintenir les fibres à l'intérieur. Une douche d'hygiène est également prévue.
 - Le nettoyage et la décontamination des appareils de protection respiratoire doivent également être réalisés avant leur rangement dans leurs boîtes de rangement dédiées, propres et sèches.
- Placer les déchets d'EPI et consommables de chantiers (films polyanes contaminés) dans un sac étanche étiqueté « amiante ». Eliminer tous les déchets dans une filière autorisée.

Processus B : Grattage de colle carrelage faïence avec aspiration à la source couplée avec le travail à l'humide



Actuellement le seuil des 10 résultats pour ce processus n'est pas atteint. Ces résultats sont donnés à titre indicatif. La réalisation de mesures supplémentaires permettra de fiabiliser ces données et les premières préconisations associées.

Technique	Moyen de protection collective mis en œuvre	Nombre de résultats	Concentration C en f/L	Niveau d'empoussièrement
Grattage	Aspiration à la source et travail à l'humide	8	$2,9 \leq C \leq 980,8$	Nombre de valeurs exploitables insuffisant pour classement

L'étendue des résultats est importante, la valeur maximale atteinte est de 980,8 f/L. Les entreprises doivent adapter leurs moyens de prévention sur le chantier permettant de protéger les travailleurs et leur environnement.

Préconisations d'intervention :

- S'équiper des EPI : combinaison de type 5 et gants étanches à usage unique, sur chaussettes ou bottes décontaminables, protection respiratoire : il est préconisé de porter *a minima* un masque complet de type TM3P selon les connaissances acquises sur les facteurs de protection assignés (NS 341 de janvier 2016). Les protections respiratoires seront à adapter selon le retour d'expérience de l'entreprise.
- Réaliser un confinement localisé au niveau de la zone d'intervention. Placer un extracteur doté de filtres THE pour permettre une dépression d'au moins 10 Pa dans la zone confinée. Assurer, à l'aide d'entrées d'air de compensation maîtrisées bien réparties, un renouvellement d'air de la zone d'au moins 6 fois son volume par heure.
- Mettre en place une installation de décontamination équipée de deux douches qui constituera la seule entrée-sortie de la zone.
- Protéger les surfaces à proximité à l'aide de film polyane.
- Pulvériser de l'eau additionnée d'un agent mouillant sur toute la surface à gratter.
- Gratter pour décoller le carrelage faïence et la colle tout en aspirant au plus proche de la source à l'aide d'un aspirateur avec filtre THE.
- Après l'intervention, aspirer la zone avec un aspirateur avec filtre THE et replier délicatement le film polyane sur lui-même.
- Il est préconisé d'effectuer une analyse de l'air et d'attendre les résultats avant le démontage du confinement.
- Eliminer les polyanes contaminés dans un sac déchets étiqueté « amiante ».
- La procédure de décontamination sera à adapter selon le retour d'expérience de l'entreprise.
- Placer les déchets d'EPI et consommables de chantiers dans un sac étiqueté « amiante » et les éliminer dans une filière autorisée.

Processus C : Grattage de colle carrelage faïence avec aspiration à la source seule



Actuellement le seuil des 10 résultats pour ce processus n'est pas atteint. Ces résultats sont donnés à titre indicatif. La réalisation de mesures supplémentaires permettra de fiabiliser ces données et les premières préconisations associées.

Technique	Moyen de protection collective mis en œuvre	Nombre de résultats	Concentration C en f/L	Niveau d'empoussièrément
Grattage	Aspiration à la source seule	2	$6,2 \leq C \leq 7,1$	Nombre de valeurs exploitables insuffisant pour classement

Préconisations d'intervention :

- S'équiper des EPI : combinaison de type 5 et gants étanches à usage unique, sur chaussettes ou bottes décontaminables. Les protections respiratoires seront à adapter selon le retour d'expérience de l'entreprise. Dans l'attente d'obtenir des résultats en nombre suffisant, il est préconisé de porter *a minima* un masque complet avec ventilation assistée de type TM3P.
- Protéger les surfaces à proximité à l'aide de film polyane.
- Gratter pour décoller le carrelage faïence et la colle tout en aspirant au plus proche de la source à l'aide d'un aspirateur avec filtre THE.
- Après l'intervention, aspirer la zone avec un aspirateur THE et replier délicatement le film polyane sur lui-même.
- Eliminer les polyanes contaminés dans un sac déchets étiqueté « amiante ».
- La procédure de décontamination des travailleurs sera à adapter selon le retour d'expérience de l'entreprise
- Placer les déchets d'EPI et consommables de chantiers dans un sac étanche étiqueté « amiante » et les éliminer dans une filière autorisée.



Processus D : Grattage de colle carrelage faïence avec travail à l'humide seul



Actuellement le seuil des 10 résultats pour ce processus n'est pas atteint. Ces résultats sont donnés à titre indicatif. La réalisation de mesures supplémentaires permettra de fiabiliser ces données et les premières préconisations associées.

Technique	Moyen de protection collective mis en œuvre	Nombre de résultats	Concentration C en f/L	Niveau d'empoussièrement
Grattage	Travail à l'humide seul	2	$5 \leq C \leq 20,9$	Nombre de valeurs exploitables insuffisant pour classement

Préconisations d'intervention :

- S'équiper des EPI : combinaison de type 5 et gants étanches à usage unique, sur chausses ou bottes décontaminables. Les protections respiratoires seront à adapter selon le retour d'expérience de l'entreprise. Dans l'attente d'obtenir des résultats en nombre suffisant, il est préconisé de porter *a minima* un masque complet avec ventilation assistée de type TM3P.
- Protéger les surfaces à proximité à l'aide de film polyane.
- Pulvériser avant et pendant l'intervention de l'eau additionnée d'un agent mouillant sur toute la surface à gratter.
- Gratter pour décoller le carrelage faïence et la colle.
- Après l'intervention, aspirer la zone avec un aspirateur avec filtre THE et replier délicatement le film polyane sur lui-même.
- Eliminer les polyanes contaminés dans un sac déchets étiqueté « amiante ».
- La procédure de décontamination sera à adapter selon le retour d'expérience de l'entreprise
- Placer les déchets d'EPI et consommables de chantiers dans un sac étanche étiqueté « amiante » et les éliminer dans une filière autorisée.